

Le dispositif des classes de défense se situe au cœur de la politique jeunesse du ministère des armées. Il est l'une des priorités du plan « ambition armées jeunesse ». Pour la première fois, le dispositif des classes de défense a été inscrit au cœur de la loi de programmation militaire 2024-2030.

A l'occasion de cette rentrée scolaire, de nombreuses classes renouvellent leur convention. Nous avons également le plaisir d'accueillir de nouvelles classes sur le territoire hexagonal, outre-mer et à l'étranger. Bienvenue au sein de la communauté des classes de défense.

Vos nouveaux interlocuteurs au BAJC

Cet été le bureau des actions jeunesse et citoyenneté a été renouvelé avec l'arrivée de Mme Lesna, cheffe de bureau, et de Mme Crézé, chargée de mission enseignement secondaire.



Mme Lesna a effectué l'essentiel de sa carrière au ministère des Armées en particulier à la DGRIS (direction des relations internationales et de la stratégie). Elle a aussi réalisé plusieurs missions pour la Marine Nationale.

Mme Crézé, après une carrière de professeur d'histoire-géographie dans l'Hexagone, outre-mer et à l'AEFE, est détachée de l'Éducation Nationale auprès du ministère des Armées.

Quelles sont les missions du BAJC ?

Le BAJC (bureau des actions jeunesse et citoyenneté) est l'un des bureaux de la sous-direction des politiques en faveur de la jeunesse (SDPJ) au sein de la Direction du Service national et de la jeunesse (DSNJ). La DSNJ coordonne, anime et soutient l'ensemble des actions menées en faveur de la jeunesse par le ministère des armées. Au sein du BAJC, nous nous occupons plus particulièrement du pilotage des classes de défense, des cadets de la défense, des cordées de la réussite et des stages au sein du ministère des armées.

Pour en savoir plus sur la politique du ministère des armées en faveur de la jeunesse, retrouvez le plan « ambition armée-jeunesse » ici : https://www.youtube.com/watch?v=R_Pf3vaYsSc

L'actualité des classes de défense

Venue de la classe de défense du lycée français de Londres (20 septembre 2023)

Des représentants de la classe de défense du lycée Charles de Gaulle de Londres ont assisté à la cérémonie de ravivage de la flamme à l'occasion de la visite de Charles III à Paris.



©BAJC

Pour notre prochain numéro, nous vous invitons à nous faire part de l'actualité de votre classe de défense. Nous aimerions également créer une nouvelle rubrique qui mettra à l'honneur une classe de défense : son projet, ses activités en classe et hors de la classe.

Nous avons hâte de vous connaître : dsnj-dispositifs-jeunesse.contact.fct@intradef.gouv.fr

Classe de défense du collège Louis Léopold DJIET de Bourail (Nouvelle-Calédonie)

La promotion 2023 de la classe de défense du collège Louis Léopold DJIET est parrainée par le camp militaire de Nandaiï, un détachement du RIMAP/ NC en Nouvelle-Calédonie. Voici quelques-unes de leurs activités.



Cross du collège en bord de mer.



Commémoration du 8 mai



En attente du défilé du 14 juillet, auquel la classe participe activement



Cérémonie de dépôt de drapeau au collège de défense Henri Dunan (Rueil Malmaison) 29 septembre 2023

Peu à peu s'éteignent les combattants de la deuxième génération du feu. Si les associations d'anciens combattants disparaissent, leurs drapeaux, eux, leurs survivent. Pour éviter qu'ils ne soient oubliés, certains établissements scolaires deviennent les dépositaires de ces drapeaux. Le collège Henri Dunan devient ainsi pour trois ans le gardien de la mémoire de la 2^e Division Blindée commandée pendant la Seconde guerre mondiale par le Maréchal Leclerc.



M. GUY, délégué général du Souvenir français pour les Hauts-de-Seine, transmet le drapeau de la 2^e DB à Mme GROSJEAN, principale du collège Henri Dunan.

©BAJC

Le drapeau est ensuite confié à la garde des élèves désignés comme porte-drapeau.



©BAJC

Le parcours cohésion, citoyenneté, civisme, défense, sécurité et mémoire du collège Saint Joseph (Saint Cloud)

La nouvelle classe de défense du collège Saint-Joseph s'inscrit dans un projet pilote, le parcours cohésion, citoyenneté, civisme, défense, sécurité et mémoire (P3CDSM). L'un des objectifs de ce parcours est de développer et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale autour des valeurs et des symboles de la République ainsi que de ceux et celles qui ont pour mission de la défendre et de la protéger.



©CLG St Joseph de St Cloud

Le parcours concerne l'ensemble des niveaux du collège et des matières enseignées. Les élèves de 6^{ème} découvrent tout d'abord l'Armée de l'Air de l'Espace. Ainsi, la visite du musée de l'air et de l'espace du Bourget s'inscrit dans le cadre d'un travail sur l'aviation mené en technologie.



©CLG St Joseph de St Cloud

Cérémonie à la mémoire des fusillés, des guillotins et victimes de la Résistance Française d'Ile-de-France, au Carré Militaire du cimetière parisien d'Ivry, à laquelle a participé une délégation d'élèves de 3^{ème}.

Le lancement de cette année scolaire a débuté par la participation d'une délégation d'élèves au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, organisée dans le cadre de la « Journée Internationale de la Paix ».



©CLG St Joseph de St Cloud

En 5^{ème}, le parcours permet la découverte de la Marine Nationale. La classe de défense est adossée au niveau 4^{ème} et permet un travail en interdisciplinarité entre le professeur d'histoire et de français. En histoire, le professeur travaille en lien avec le programme d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (en particulier autour de la notion de citoyenneté). En français, les élèves réalisent le reportage et la trace écrite de l'ensemble des sorties. La classe de défense est également l'occasion pour les collégiens de travailler sur leur projet d'orientation : une présentation des métiers de la défense et de la sécurité en lien avec les parents d'élèves travaillant dans ces domaines est prévue pour l'ensemble du niveau 4^{ème}. En 3^{ème}, le parcours s'oriente autour de la mémoire, en lien avec l'histoire des fusillés du Mont Valérien.

Appel à projet

La Fédération Nationale André Maginot

Aînée de toutes les associations d'Anciens Combattants, elle rassemble 225 groupements répartis sur tout le territoire hexagonal et en France d'outre mer. Elle compte plus de 180 000 adhérents représentant le monde combattant français, mais aussi des associations patriotiques, des membres des forces de sécurité (police. sapeurs- pompiers. protection civile). etc.

L'objectif originel de la Fédération était la solidarité envers les anciens combattants, les blessés et les victimes de guerre. Avec les années, son champ d'action s'est inévitablement étendu aux actions sociales plus globales telles que la contribution à la recherche médicale ou bien des aides individuelles et collectives suite à des catastrophes naturelles.

La FNAM organise, depuis trente ans, le Prix de la mémoire et du civisme. Dans le cadre de ce prix, la FNAM soutient financièrement les classes de défense répondant à un appel à projet. Pour plus d'informations : <https://www.federation-maginot.com/>



Concours

De nombreuses classes participent aux concours organisés par la direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des armées et à ceux de l'office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG). Il est encore temps de s'y inscrire.



<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>



<https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>

Cahier spécial orientation

La poursuite des études au sein d'un établissement du ministère des armées

Il est possible de poursuivre sa scolarité dans un lycée de la défense. Il existe six lycées militaires qui proposent une formation d'enseignement général ou technologique de la 6^{ème} à la terminale. L'accès aux classes du secondaire (de la sixième à la terminale) est réservé aux enfants de militaires ou de fonctionnaires titulaires. Cependant, dans le cadre du plan égalité des chances, les établissements accueillent des élèves titulaires de bourses de l'Éducation Nationale à partir de la seconde.

Pour en savoir plus : <https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/etudier-se-former/lycees-defense>

Les élèves souhaitant embrasser une carrière militaire peuvent envisager différentes poursuites d'étude sous statut civil, au sein des lycées de la défense avant d'intégrer une école militaire :

- Après la 3^{ème}, dans une filière professionnelle : baccalauréat professionnel "métiers de la sécurité" à l'École des pupilles de l'Air et de l'Espace;
- Après le baccalauréat, plusieurs filières accueillent les élèves dans le cadre de *Parcoursup* :
 - Les CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles)
 - Les CPES (Classes préparatoires à l'enseignement supérieur)

https://rh-terre.defense.gouv.fr/images/LyceesMilitaires/pdf/flyer_CPES.pdf

Le BTS Cybersécurité, informatique et réseaux électronique (CIEL) option Informatique au Lycée militaire de Saint-Cyr l'École et en section externalisé en lien avec le lycée naval de Brest ou le lycée militaire d'Aix en Provence .

Les BTS Motorisation toutes énergies (MTE), Electrotechnique (ELT), et conception de système automatiques (CRSA) en lien avec le lycée naval (sections externalisées).

D'autres formations sous statut militaire sont ouvertes dès le niveau 3^{ème} jusqu'à bac+ 5 .

Pour en savoir plus : <https://www.onisep.fr/formation/les-principaux-domaines-de-formation/les-ecoles-de-la-defense>

Les stages conventionnés

Ils s'adressent à tous les jeunes de l'enseignement secondaire (collège, lycée) à l'enseignement supérieur (BAC+7). Leur durée varie d'une semaine (stage de découverte en classe de 3^{ème}) à six mois.

Pour en savoir plus : <https://www.stages.defense.gouv.fr/>